

Maintien et actualisation des compétences d'Agent de Prévention et de Sécurité – (MAC APS)

Le MAC APS est une formation réglementaire obligatoire destinée aux agents de prévention et de sécurité souhaitant renouveler leur carte professionnelle CNAPS.

Il permet de mettre à jour les connaissances juridiques, opérationnelles et professionnelles de l'agent afin de garantir une pratique conforme à la réglementation en vigueur et aux exigences du métier.

La formation

Cette formation vise à actualiser les compétences essentielles de l'agent de sécurité à travers, des apports théoriques ciblés, des études de cas et des mises en situations professionnelles.

Elle permet au candidat de continuer à exercer légalement ses fonctions d'Agent de Prévention et de Sécurité.

Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée en présentiel, à temps plein d'une durée de 27 heures.

La présence est obligatoire sur la totalité de la formation pour permettre la validation du MAC APS

Cette formation est obligatoire tous les 5 ans pour le renouvellement de la carte professionnelle APS.

Objectifs visés

- Maintenir et actualiser les compétences professionnelles de l'Agent de Prévention et de Sécurité
- Actualiser les connaissances juridiques et réglementaires
- Renforcer les bonnes pratiques professionnelles
- Permettre le renouvellement de la carte professionnelle CNAPS

Public concerné

- Agents de Prévention et de Sécurité titulaires d'une carte professionnelle APS arrivant à échéance
- **Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (hesp@hesp-formation.com)**

Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY et HESP ANNEMASSE.

Modalités d'inscription

Les dossiers complets **doivent être déposés à minima 1 mois avant le démarrage de la formation.**

Nombre de places

Notre formation accueille entre 4 et 12 personnes maximum

Prérequis

- Détenir une carte professionnelle APS en cours de validité ou expirant prochainement ou une autorisation préalable du CNAPS
- Être en conformité avec les obligations CNAPS
- Maîtrise de la langue française (oral et écrit)
- Justificatif de la carte SST en cours de validité (si votre carte SST n'est plus valide au moment de la formation, il vous faudra en amont repasser un MAC SST)

Objectifs pédagogiques

- Actualiser les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens en tant qu'Agent de Prévention et de Sécurité.

Programme

MODULE 1 : Connaître les principes de la République	3h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître : <ul style="list-style-type: none"> -notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ; -les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; -l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.
MODULE 2 : Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité	4h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle
MODULE 3 : Compétences opérationnelles générales	7h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Gérer les conflits (3h30) ➤ Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage (3h30)
MODULE 4 : Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes	13h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes ➤ Connaître les niveaux de risque associés ➤ Connaître les différents matériels terroristes ➤ Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes ➤ Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroriste ➤ Savoir entretenir sa culture de la sécurité ➤ Se protéger soi-même ➤ Comprendre les forces de l'ordre et faciliter leur intervention ➤ Faciliter l'intervention des forces de l'ordre ➤ Sécuriser une zone ➤ Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger ➤ Notions de de secourisme " tactique " ➤ Alerter les secours

Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours.
- Cas pratiques et mises en situation

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis ainsi que mise en pratique de cas.

Validation de la formation

- Validation par contrôle des acquis en cours de formation
- Attestation de suivi et de validation du MAC APS remise au candidat
- Transmission des éléments nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle CNAPS

Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

Qualification des intervenants

Les profils de nos intervenants bénéficient d'une expérience professionnelle significative dans la sécurité privée et sont habilités à former dans le cadre des formations réglementées.

Tarifs: Accédez à notre grille tarifaire

Délais d'accès : 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

Contact : par mail à : hesp@hesp-formation.com

Modalités et conditions d'inscriptions: Téléchargez notre dossier de candidature

Conditions générales de vente : Consultez nos CGV